

Communiqué de presse - 23 janvier 2009

## Rencontre entre la CPCA et le Haut-commissaire à la Jeunesse : les discussions sont engagées.

Suite à la demande de la CPCA de rencontrer le nouveau Haut-commissaire à la Jeunesse, M. Martin Hirsch a reçu M. Jacques Henrard, Président de la Conférence permanente des coordinations associatives le 22 janvier, pendant plus d'une heure.

Cette entrevue a permis à M. Henrard de rappeler les enjeux actuels portés par la vie associative, à commencer par la **rénovation du cadre partenarial entre associations et État** sur la base d'une confiance, d'une reconnaissance et d'une représentation à hauteur de ce que représente le mouvement associatif.

« Le fait que Martin Hirsch ait la main sur des dossiers transversaux est très intéressant à condition qu'il puisse bénéficier de moyens financiers conséquents », a précisé Jacques Henrard, qui a qualifié par ailleurs la rencontre de « constructive », et qui a permis d'évoquer de nombreux dossiers, parmi lesquels :

- le paradoxe qui consiste à diminuer les subventions aux associations tout en leur demandant de prendre des emplois aidés en grand nombre,
- la contradiction entre les besoins de formations des bénévoles et les crédits actuellement disponibles,
- l'évolution du Conseil National de la Vie Associative (CNVA) vers un véritable lieu d'expertise,
- la sécurisation du financement des associations, que ce soit du point de vue de la baisse des crédits constatés dans la loi de finances 2009, comme des enjeux de la transposition des règles européennes ;
- la place des associations au sein du Conseil économique, social et environnemental.

Le Président de la CPCA a par ailleurs indiqué à Martin Hirsch que les associations créent de l'emploi durable et non délocalisable, et qu'en ce sens, elles devaient participer au plan de relance du gouvernement."

Enfin, Jacques Henrard indique attendre encore une réponse concernant la tenue d'une deuxième conférence nationale de la vie associative au cours du premier semestre 2009 et que le Haut-commissaire lui a promis de revoir la CPCA assez rapidement pour reparler de toutes ces questions.

Une promesse que nous ne manquerons pas de lui rappeler.

### Quelques chiffres :

- Le monde associatif français est la première force collective du pays avec plus de **200 créations d'associations par jour** et une **confiance à plus de 80% de la population** dans ses actions.
- Avec près de **2 millions de salariés** et plus de **180 000 structures employeurs** pour un **budget de 60 milliards d'euros**, le secteur associatif représente **une force économique supérieure à l'industrie automobile** ou à l'agriculture.
- Le secteur **créé en moyenne deux fois d'emplois que le reste de l'économie.**
- **14 millions de bénévoles** font vivre **plus d'un million d'associations** et autant de projets et d'activités d'intérêt général partout en France au service de la vie quotidienne de la population

-----  
Contact Presse : Erik Lavarde, CPCA, 28 place Saint-Georges, 01 40 36 80 10, <http://cpc.a.asso.fr>

La Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) est l'instance où se rassemblent les différentes structures sectorielles et affinitaires représentatives des divers domaines de l'activité associative. Elle est un lieu d'interlocution politique indépendant qui travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts du monde associatif dans la société française. La CPCA regroupe aujourd'hui 16 coordinations associatives structurées nationalement, représentant près de 700 fédérations soit plus de 500 000 associations en France